

Écoles d'ingénieurs : l'apprentissage en deux ans en phase test

Laura Makary | Publié le 04.12.2017 à 11H55

 Tweeter

 Partager 14

 Partager

52

0



Une dizaine d'écoles souhaitent proposer des cycles ingénieurs en deux temps : une année sous statut étudiant, puis deux ans en alternance. // © Stéphane Rambaud

Dès la rentrée 2019, quelques écoles d'ingénieurs pourront proposer aux étudiants un apprentissage en deux ans, au lieu de trois. Cette expérimentation vise à ouvrir ces cursus à des publics diversifiés, notamment ceux issus de classes préparatoires, peu séduits par l'alternance.

C'est une petite révolution qui s'opère dans le monde des écoles d'ingénieurs. Les cursus par apprentissage seraient amenés à évoluer dès la rentrée 2019. Cette voie, [choisie par 15 % des étudiants de la filière](#), s'étend actuellement – et obligatoirement – sur les trois années du cycle ingénieur (L3, M1 et M2). **Devant la demande répétée de certaines écoles**, la CTI (Commission des titres ingénieurs), de concert avec le ministère de l'Enseignement supérieur, souhaite offrir la possibilité aux établissements de proposer un cycle ingénieur en deux temps : **une année sous statut étudiant, suivie de deux années en alternance.**

Dans un premier temps, l'expérimentation sera menée au sein de quelques établissements volontaires. Durant l'été 2017, la Commission et le ministère ont sollicité les écoles. **Une dizaine d'entre elles – sur les 208 habilitées par la CTI –** ont fait parvenir une lettre d'intention à la Commission, détaillant leur vision du cursus et leurs ambitions pour le projet.

"Nous avons fixé d'emblée un cadre précis : les écoles candidates doivent déjà proposer l'apprentissage, **cette formation doit être nouvelle et non une conversion d'un cursus de trois ans en deux ans.** Enfin, les établissements doivent justifier d'un recrutement diversifié", détaille Jean-Marc Théret, vice-président de la CTI.

OBJECTIF DIVERSIFICATION DU RECRUTEMENT

Parmi tous les critères observés par la Commission, celui de "recrutement diversifié" est essentiel. Car l'un des objectifs recherchés par ce nouveau type de cursus est d'attirer d'autres profils vers l'apprentissage, **notamment les élèves issus de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et de prépa intégrée**, jusqu'alors peu enclins à intégrer un cycle ingénieur en alternance à la sortie des concours.

"Après deux ans de prépa, les étudiants sont très loin des logiques d'entreprise", confirme Jean-Marc Théret. Autre profil recherché, dans le cadre de cette expérimentation : **les étudiants souhaitant repositionner leur spécialité**, à l'image d'un élève de BTS en mathématiques appliquées, qui voudrait se tourner vers le big data dans le cadre de ses études d'ingénieur. "Il peut lui falloir une année pour se mettre à niveau, avant de se lancer dans l'alternance", argumente le vice-président de la CTI.

“ **Cette nouvelle formule en deux ans ne remplacera pas celle en trois ans. Elle lui sera complémentaire.** **(J.-M. Théret)** ”

Après avoir étudié les lettres d'intention, la CTI effectuera des audits des écoles candidates. Pour celles qui seront retenues pour mener l'expérimentation – l'annonce est prévue au cours de l'année 2018 –, **la formation test pourrait démarrer dès la rentrée 2019.** "Nous pourrions ainsi observer les besoins et les attentes des écoles. Si l'expérience est concluante, [il faudra modifier la loi](#) et fixer un cadre précis pour nos 'Références & Orientations'. Cependant, **il n'est pas question que cette nouvelle formule en deux ans remplace celle en trois ans.** Elle lui sera complémentaire", prévient Jean-Marc Théret.

POLYTECH LYON CANDIDATE

Parmi les dizaines d'écoles candidates, figure Polytech Lyon. **L'école, interne à l'université Lyon 1 Claude-Bernard, a envoyé sa lettre d'intention le 17 octobre 2017** et attend désormais le retour de la CTI. "Si nous recevons le feu vert de la Commission, nous ouvrirons ce nouveau cursus à une douzaine d'apprentis, en ciblant **les élèves issus de la prépa intégrée du réseau Polytech et de licences scientifiques**, détaille [Emmanuel Perrin](#), directeur de l'établissement. La formation sera réservée à un nouveau public, et non aux candidats issus de DUT et de BTS, qui, eux, auront accès à la formule d'alternance en trois ans."

Dans un premier temps, l'école lyonnaise déploiera ce cursus dans sa spécialité informatique, **domaine où les entreprises sont volontaires pour prendre part à l'expérimentation.** Pour Polytech Lyon, comme pour les autres candidates, réponse attendue en 2018.

LIRE AUSSI

• **Écoles d'ingénieurs : la CTI accrédite pour la première fois un campus à l'étranger**
13.10.2017

• **Laurent Mahieu : "La CTI n'est pas l'inspection générale des écoles d'ingénieurs"**
09.12.2014

• **La réforme de l'apprentissage sur les rails**
27.10.2017